



Les représentants  
des organisations syndicales représentatives  
aux commissions administratives paritaires académiques,

Poitiers, le 16 décembre 2020

à Madame la Rectrice de l'Académie de Poitiers,

Les 12, 13, 14 et 16 octobre 2020, les commissions administratives paritaires des certifiés et agrégés se sont réunies en formation disciplinaire pour examiner la situation de quatre collègues du lycée Joseph Desfontaines de Melle. Les représentants des personnels qui ont siégé à ces CAPA disciplinaires ont été récemment informés de vos décisions.

Loin d'apaiser les tensions suscitées par la tenue de ces CAPA, vos décisions Madame la Rectrice sont une véritable remise en cause du rôle des commissions paritaires. Elles pourraient même passer pour un acte d'autorité, détaché de l'examen des dossiers, instruits dans le respect du principe du contradictoire.

L'avis unanime des représentants des personnels de toutes les organisations syndicales représentées aux différentes commissions s'est porté sur l'absence de sanction. Aucune des sanctions que vous aviez proposées n'a reçu d'avis majoritaire. Pour l'un des collègues, la CAPA s'est même prononcée pour l'absence de sanction, le jour où vous n'avez pas pu présider la CAPA.

Vous n'avez pas tenu compte des plaidoiries de la défense ni de l'avis des représentants des personnels et vous avez confirmé les sanctions proposées, faisant fi des dizaines d'heures de débat et de l'absence de preuve des faits qui étaient ici reprochés aux collègues.

Ces sanctions nous paraissent disproportionnées et inacceptables. Nous invitons les collègues à utiliser les voies de recours qui s'offrent à eux afin qu'ils puissent trouver, les garanties de neutralité auxquelles ils sont en droit de prétendre.

Veillez croire Madame la Rectrice à notre attachement au service public d'éducation.

**Pour le SNES-FSU**  
Alain Héraud

**Pour la CGT Educ'Action**  
Bertrand Verhaeghe

**Pour le SNEP-FSU**  
Claire Macheffaux

**Pour le SGEN-CFDT**  
Christian Labarbe

**Pour Sud Education**  
Stéphane Denis

**Pour le SNESUP-FSU**  
Valentine Drevet-Benatti

**Pour le SN-FOLC**  
Jean-Claude Pérou